

**RAPPORT ANNUEL 2013
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**

(Opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013)



24, place Vendôme 75001 Paris – Tél. : 01 42 86 53 35 – Fax : 01 42 86 52 10
Société anonyme. Société de Gestion de portefeuille (agrément n° GP 9708 du 13/03/97),
au capital de 15 000 000 euros, RCS Paris B 349 501 676
www.carmignac.fr

CABINET VIZZAVONA

22, avenue Bugeaud – 75116 PARIS

Tél. 01 47 27 26 17- Fax 01 47 27 26 18

KPMG AUDIT

1, Cours Valmy, 92923 Paris La défense cedex

Tél. 01 55 68 68 68- Fax 01 55 68 73 00

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement **CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, concernant l'incidence du changement de réglementation comptable sur la présentation des comptes annuels.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPC et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense et Paris, le 4 mars 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Isabelle Bousquié
Associé

Cabinet Vizzavona



Robert Mirri
Associé

■ Caractéristiques de l'OPC

Classification

Diversifié.

Modalités de détermination et affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables	Parts « acc »	Parts « dis »
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report sur décision de la société de gestion

Pays où le Fonds est autorisé à la commercialisation

Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse, Pays-Bas, Italie, Espagne et France.

Objectif de gestion

Le Fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs, qui a pour objectif de surperformer son indicateur de référence composé de 50% de l'indice Euro Stoxx 50 NR (EUR) (à partir du 1^{er} janvier 2013) + 50% de l'indice EONIA Capitalization Index 7 D.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indicateur composite suivant : 50% de l'indice Euro Stoxx 50 NR (EUR) (Code Bloomberg : SX5T) calculé dividendes nets réinvestis (à partir du 1^{er} janvier 2013) + 50% de l'indice EONIA Capitalization Index 7 D (Code Bloomberg : EONCAPL7). Il est rebalancé trimestriellement.

L'indice Euro Stoxx 50 NR (EUR) est calculé en euros, par Stoxx. Cet indice regroupe environ 50 titres représentant des entreprises des pays de la Communauté Européenne.

L'indice EONIA Capitalization Index 7 D correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il est publié par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro. Il exprime la performance d'un placement au jour le jour dont les intérêts sont réinvestis quotidiennement.

Cet indicateur composite ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le Fonds.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées

Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum en actions des marchés des pays de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège et pour le solde, soit 25%, en obligations, bons du trésor, instruments du marché monétaire, libellés en euro, négociés sur les marchés français et étrangers, offrant le meilleur potentiel d'appréciation, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, secteur d'activité ou type de valeurs.

Le portefeuille du Fonds est investi au minimum à 75% en titres éligibles au PEA. L'exposition nette au marché action ne pourra excéder 50%.

La stratégie consiste pour le gérant, en fonction de ses anticipations de marché, à faire varier l'exposition du portefeuille au marché actions afin de surperformer l'indicateur de référence composé de 50% de l'indice Euro Stoxx 50 NR (EUR) + 50% de l'indice Eonia Capitalization Index 7 D.

Afin de limiter les fluctuations de cours liées à l'investissement en actions et d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative, le gérant aura recours, le cas échéant, à une politique active de couverture afin de réduire l'exposition aux marchés actions, de telle sorte que le Fonds présente un profil de risque comparable à celui de son indicateur de référence composé de 50% de l'indice Euro Stoxx 50 NR (EUR) + 50% de l'indice Eonia Capitalization Index 7 D.

Des placements peuvent également être effectués sur les marchés hors de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège dans la limite de 25% de l'actif net.

Le Fonds est exposé au risque de change à hauteur maximum de 25% de l'actif net dans des devises autres que celles de l'Espace Economique Européen.

Les produits de taux sont utilisés dans la limite de 25% de l'actif, à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur l'évolution des marchés actions.

En outre, le Fonds pourra être exposé par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles au secteur des matières premières dans la limite de 20% de l'actif net.

Descriptif des catégories d'actif

Actions

Le portefeuille est investi au minimum à hauteur de 75% en actions des marchés des pays de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège. Le solde peut être investi en actions ou autres titres de capital du reste du monde des marchés, tous secteurs confondus. Le cas échéant, la part investie dans des actions des pays émergents n'excède pas 10% de l'actif du FCP ; ces investissements ont pour objectif la recherche d'opportunités dans des zones où la croissance économique est forte.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille est investi de 0% à 25% en obligations à taux fixe, d'instruments du marché monétaire, des obligations à taux variables et indexées sur l'inflation des pays de la zone euro et/ou internationale.

La gestion du Fonds étant discrétionnaire, la répartition sera sans contrainte a priori.

Aucune contrainte n'est imposée sur la durée, la sensibilité et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis.

La moyenne pondérée des notations des encours obligataires détenus par le Fonds au travers des OPC ou en direct sera au moins « investment grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Toutefois, le gérant se réserve la possibilité d'investir via des obligations dont la notation pourra être inférieure à « investment grade », dans la limite de 10% de l'actif net.

OPC et Fonds d'investissement et Trackers ou Exchange Traded Funds (ETF)

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en :

- parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ;
- parts ou actions de FIA de droit français ou européen ;
- fonds d'investissement de droit étranger ;

à condition que les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger respectent les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par Carmignac gestion.

Le Fonds peut avoir recours aux « trackers », supports indiciaires cotés et « exchange traded funds ».

Instruments dérivés

Le Fonds pourra investir dans des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés ou de gré à gré.

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le fonds peut prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à tous secteurs d'activité, zones géographiques au travers des sous-jacents suivants : devises, taux, actions (tous types de capitalisations), ETF, dividendes ou/et indices (y compris sur les matières premières, dans la limite de 20% de l'actif net).

La couverture du portefeuille se fera par la vente ou l'achat d'options (simples, à barrière, binaires) et/ou de contrats à terme ferme (futures/forward) et/ou de swaps (dont de performance, et CFD (contract for difference).

Les instruments dérivés pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de « Best Execution/Best Selection » et à la procédure d'agrément de nouvelles contreparties.

Les opérations sur les marchés dérivés sont effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du fonds.

Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles de la zone Europe et/ou internationale.

Le gérant pourra investir sur des titres intégrant des dérivés (notamment warrants, credit link note, EMTN, bon de souscription,) négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés ou de gré à gré.

Les stratégies seront identiques à celles utilisées en matière d'utilisation des instruments dérivés.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 10% de l'actif net.

Dépôts et liquidités

Le Fonds pourra avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du Fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit. Ce type d'opération sera utilisé de manière exceptionnelle.

Le Fonds pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

Emprunts d'espèces

Le Fonds pourra avoir recours à des emprunts d'espèces, notamment, en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du Fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Ces opérations seront réalisées dans la limite de 10% de son actif.

Acquisition et cession temporaire de titre

Le Fonds pourra effectuer des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, afin d'optimiser ses revenus, placer sa trésorerie ou ajuster le portefeuille aux variations d'encours. Le Fonds réalisera les opérations suivantes :

- Prise et mise en pensions de titres ;
- Prêt/Emprunt des titres.

Les opérations éventuelles d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront toutes réalisées dans des conditions de marché et dans les limites réglementaires. Dans le cadre de ces opérations, le Fonds peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières ».

Des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions.

Profil de risque

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers et le cas échéant dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments financiers connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de Carmignac gestion, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : la gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du FCP dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

Risque de perte en capital : le portefeuille est géré de façon discrétionnaire et ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

Risque action : le Fonds Carmignac Euro-Patrimoine étant exposé au risque des marchés actions, la valeur liquidative du Fonds peut baisser en cas de baisse des marchés actions.

Risque de taux d'intérêt : le portefeuille peut être exposé au risque de taux d'intérêt via des investissements en produits de taux. Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de hausse des taux.

Risque lié aux indices de matières premières : la variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de leur notation par les agences de notations financière, la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds peut baisser.

Risque pays émergents : les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Le cas échéant, la part investie dans les actions des pays émergents n'excède pas 10% de l'actif du FCP.

Risque de change : le risque de change est lié à l'exposition, via ses investissements et par ses interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. Pour les parts libellées dans une devise autre que l'euro, le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : un titre est classé « spéculatif » lorsque sa notation est inférieure à « investment grade ».

Le gérant se réserve la possibilité d'investir, à titre accessoire, dans des obligations classées « spéculatif », dans la limite de 10% de l'actif net. La valeur des obligations classées « spéculatif » peut baisser de façon plus importante et plus rapide que celles des autres obligations et impacter négativement la valeur liquidative du Fonds qui peut baisser.

Risque de contrepartie : le risque de contrepartie résulte de tous les contrats financiers de gré à gré conclus avec la même contrepartie, tels que les opérations d'acquisition/cession temporaire des titres et tout autre contrat dérivé conclu de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte pour l'OPCVM résultant du fait que la contrepartie à une opération peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Pour réduire l'exposition de l'OPCVM au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer une garantie au bénéfice de l'OPCVM.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Les parts de ce Fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S.person », selon la définition de la réglementation américaine

« Regulation S ». Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

En dehors de cette exception, le FCP est ouvert à tous souscripteurs, hormis les parts libellées en livres Sterling qui sont réservées aux investisseurs résidant au Royaume-Uni, en Suisse et au Luxembourg.

Les souscripteurs concernés sont les institutions (y compris les associations, caisses de retraite, caisses de congés payés, et tout organisme à but non lucratif), les personnes morales et les personnes physiques. L'orientation des placements correspond aux besoins de certains trésoriers d'entreprise, de certains institutionnels fiscalisés, de particuliers disposant d'une trésorerie importante.

Le Fonds s'adresse à tous types d'investisseurs personnes physiques et personnes morales souhaitant diversifier leur investissement sur des valeurs de tous types de capitalisations de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège avec un profil défensif grâce à une politique active de couverture.

La durée recommandée minimale de placement est de 3 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et à 3 ans mais également de son souhait ou non de prendre des risques. Il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce FCP. Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

■ Politique d'investissement

Rapport de gestion

Sur l'ensemble de l'année 2013, Carmignac Euro-Patrimoine enregistre une hausse de +1,27%, comparée à +10,80% pour son indicateur de référence. La volatilité du Fonds est restée modérée, à 5,28%. Notre sélection de titres nous a fortement coûté, et, de façon paradoxale, sur les secteurs qui nous ont le plus soutenu les années précédentes. Au sein des matières premières tout d'abord, le rebond au second semestre de Glencore Xstrata faisant suite à la révision à la hausse des synergies du groupe, celui de Rio Tinto porté par la robustesse des cours du minerai de fer, et les bons choix de couvertures sur les minières sud-africaines et les valeurs d'engrais agricoles n'ont pas suffi à effacer les pertes significatives de nos valeurs aurifères en début d'année. Les titres internationaux d'exploration pétrolière ont pour leur part fortement pâti de l'engouement pour les producteurs de pétrole non-conventionnel américains. En outre, malgré la bonne performance d'Afren au Nigeria et de notre position vendeuse sur Saipem, la contribution du secteur de l'énergie s'établit en territoire négatif en raison des déceptions enregistrées sur nos participations dans Tullow, Oryx au Kurdistan et Lundin en Norvège. En outre, une deuxième source de sous-performance, provient du secteur de la consommation. En effet, notre sélection de valeurs de consommation discrétionnaire a pâti des contre-performances de Rémy Cointreau et PPR. Au sein de nos valeurs industrielles, notre choix de surpondérer les titres aéronautiques, en les protégeant à l'aide de couvertures sur des sociétés très cycliques, exposées notamment aux commandes d'équipements miniers, a été récompensé au cours de l'année 2013. Cela s'est particulièrement illustré par l'excellente performance d'EADS ou de Zodiac qui figuraient parmi les premières lignes du portefeuille, même si au dernier trimestre cette progression était contrebalancée par la sous-performance de CNH Industrial. Nous avons également bénéficié de notre sélection de titres pharmaceutiques, incluant notamment Shire, le spécialiste des maladies orphelines et rares. Enfin, la concentration de notre recherche de titres décotés sur le secteur financier a été payante, ING, BNP et Prudential s'appréciant plus vite que leurs consœurs.

Perspective et stratégie

L'année 2013 aura été marquée par le recul du risque systémique et la volonté des marchés de donner du crédit à une hypothétique reprise européenne. Cet environnement a été défavorable au Fonds car il a privilégié un rattrapage de valorisation des titres domestiques ou fortement cycliques, perçus comme décotés, au détriment des sociétés bénéficiant d'une bonne visibilité sur leurs profits et d'une forte génération de trésorerie, lesquelles constituent le plus clair de notre portefeuille. En effet, nous avons assisté à une revalorisation des marchés d'actions européennes via l'expansion des multiples, alors même que les attentes sur les bénéfices des entreprises n'ont pas toujours été au rendez-vous. Cette évolution contraste avec celle des marchés américain et japonais, où l'expansion des multiples de valorisation a bien été accompagnée par une révision à la hausse des profits. En Europe, l'optimisme des investisseurs a ainsi largement compensé les pics de risque engendrés par les crises chypriote et italienne, qui nous avaient amenés à réduire temporairement notre exposition. Cette décision s'est révélée particulièrement coûteuse en termes relatifs. Après cette phase de normalisation des niveaux de valorisation et la résorption des écarts entre les titres décotés et ceux de qualité, nous attendons pour la nouvelle année un retour inévitable de la prime à la visibilité et à la croissance sur les marchés européens. Toutes les sociétés ne pourront en effet offrir la croissance attendue. Aussi est-on en droit d'attendre des marchés actions plus discriminants qui récompenseront les sociétés tirant le mieux parti de l'amélioration macroéconomique.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

■ Informations réglementaires

Politique de sélection des intermédiaires

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.carmignac.com » Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Dans le cadre de notre engagement auprès des PRI, nos portefeuilles sont désormais analysés par MSCI à travers les trois piliers majeurs de l'investissement socialement responsable basés sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ainsi, Carmignac Euro-Patrimoine bénéficie d'une notation ESG globale et ligne à ligne. Au-delà des fondamentaux économiques des sociétés, critères d'analyse financière clés de notre gestion, nous accordons une importance substantielle à la qualité des équipes dirigeantes. Il convient également de noter que nous n'avons aucune exposition aux segments controversés, des mines antipersonnelles, des bombes à fragmentation, des jeux et du tabac. En 2014, nous poursuivrons l'intégration des critères extra-financiers dans notre approche d'investissement. Nous considérons en effet qu'une gouvernance de qualité, une politique sociale qui favorise le développement du capital humain et le respect de l'environnement dans un contexte où les coûts énergétiques croissent fortement, constituent des facteurs importants du développement des sociétés.

Méthode de calcul du risque global

L'OPCVM utilise la méthode de calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

Vie de l'OPC

Janvier 2013 :

- Mise à jour de l'indicateur (dividendes réinvestis) de référence et codes Bloomberg ;
- Mise à jour des références réglementaires, vocabulaire ;
- Définition des ressortissants US : ajout des critères FATCA ;
- Suppression de l'heure de pré-centralisation par Carmignac Gestion ;
- Mise à jour de l'heure d'évaluation des taux de change ;
- Mise à jour de la définition des sommes distribuables.

Juin 2013 :

- Mise à jour des règles ESMA en matière des garanties financières et les cessions temporaires de titres ;
- Précision sur le centralisateur unique : Caceis Bank France.

Novembre 2013 :

- Changement de la nomenclature des parts ;
- Rebalancement sur une fréquence trimestrielle plutôt qu'annuelle de l'indicateur composite ;
- Noms des agences de notation supprimés des prospectus ;
- Modification des nomenclatures des OPCVM/OPC suite à la Directive AIFM ;
- Suppression des titres au nominatif pur.

COMPTES ANNUELS DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis d'une part conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, plus précisément l'Ordonnance N°2011-915 du 01/08/2011 qui a introduit la modification du périmètre des sommes distribuables dans les OPC avec la distribution possible des plus et moins-values nettes réalisées, et d'autre part selon les mêmes méthodes d'évaluation que ceux de l'exercice précédent.

BILAN DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

ACTIF

	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	554 109 228,22	749 033 121,66
Actions et valeurs assimilées	531 646 928,46	746 740 055,74
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	531 646 928,46	746 740 055,74
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	13 772 078,33	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 772 078,33	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>		
<i>Autres titres de créances</i>		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale		
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT		
Fonds d'investissement et FCC cotés		
Fonds d'investissement et FCC non cotés		
Opérations temporaires sur titres	11 344,45	
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	11 344,45	
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	8 678 876,98	2 293 065,92
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 413 251,43	1 222 711,91
Autres opérations	1 265 625,55	1 070 354,01
Autres instruments financiers		
Créances	167 279 562,08	380 246 922,72
Opérations de change à terme de devises	153 587 818,96	352 145 827,69
Autres	13 691 743,12	28 101 095,03
Comptes financiers	24 575 807,96	43 436 299,22
Liquidités	24 575 807,96	43 436 299,22
Total de l'actif	745 964 598,26	1 172 716 343,60

BILAN DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

PASSIF

	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres		
Capital	549 719 740,07	802 734 712,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	0,02	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	24 069 396,49	
Résultat de l'exercice (a, b)	1 393 955,01	-483 124,69
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	575 183 091,59	802 251 587,80
Instruments financiers	8 472 773,93	5 201 785,61
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	8 472 773,93	5 201 785,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 413 251,45	1 222 711,91
Autres opérations	1 059 522,48	3 979 073,70
Dettes	156 413 171,53	363 440 409,14
Opérations de change à terme de devises	154 232 337,92	352 651 948,39
Autres	2 180 833,61	10 788 460,75
Comptes financiers	5 895 561,21	1 822 561,05
Concours bancaires courants	5 895 561,21	1 822 561,05
Emprunts		
Total du passif	745 964 598,26	1 172 716 343,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS BILAN DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013	31/12/2012
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Dér CAC 40 EUR 0114	110 815 330,00	
EUR DJE FD/BEV 0313		39 162 790,00
EUR EUREX EUROS 0314	3 543 120,00	
EUR EUX ST.E.M2 0313		41 331 675,00
EUR SOFFEX SMI 0313		15 940 918,13
EUR SOFFEX SMI 0314	33 030 501,84	
EUREX EUROSTX		103 946 250,00
LIF LIFF FTSE 1 0313		16 510 812,48
LIFF FTSE 100 0314	33 407 001,20	
MON CAC 40 EUR 0113		28 698 960,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR DJES BANKS 0313		19 616 625,00
MEFF IBEX35 E 0113		20 177 500,00
MFM MEFF IBEX35 0114	15 297 570,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
CFD		
AS_ ASTRAZENE 1230	8 410 815,69	
BAS BASF AG 1230	8 213 862,51	
BEG BELGACOM 1230	7 055 145,35	
BNG GS DANONE 1230	9 006 888,00	
CAP CAP GEMIN 1230	3 193 892,17	
CFD ASML HOLD CFD		4 056 960,00
CFD ASTRAZENE 1230		7 932 880,35
CFD BELGACOM 1230		4 911 746,00
CFD BOUYGUES 1230		3 007 200,00
CFD CFD KUEHNE 1230		4 001 491,55
CFD CFD L'OREAL 1230		8 087 790,00
CFD DAIMLER CFD		6 865 318,00
CFD DANONE GS 1230		10 088 295,75
CFD DELHAIZE		1 561 535,25

HORS BILAN DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013	31/12/2012
CFD ERICSS.ML 1230		4 483 582,94
CFD GDF GS 1230		2 211 650,00
CFD GOLD AMEC 1230		4 096 830,23
CFD GS HENNES 1230		3 058 597,37
CFD GS NOR HY 1230		7 764 351,25
CFD GS RENAU 1230		4 243 445,50
CFD GS TODS 1230		1 482 575,00
CFD GS VALLO 1230		4 914 530,50
CFD GS VEOL. 1230		2 096 495,00
CFD HAVAS CFD		954 701,00
CFD IBERDROLA 1230		4 278 900,00
CFD INFINEON 1230		3 775 464,00
CFD MARKS SPE 1230		1 908 907,66
CFD ML TODS 1230		578 682,50
CFD ML YARA 1230		2 391 999,67
CFD NESTE GS 1230		2 321 352,00
CFD OMV AG 1230		2 138 641,26
CFD PROSAFE 1230		1 676 824,95
CFD SAINSBUR. 1230		7 887 817,66
CFD SAINT-GOB CFD		4 320 702,00
CFD STOLT OFS CFD		6 515 032,98
CFD STORA ENS 1230		4 471 887,00
CFD SUEZ ENV 1230		1 810 869,20
CFD TF1 GS 1230		2 225 775,00
CFD THALES 1230		3 873 762,00
CFD UNILEVER 1230		4 029 691,25
CFD VINCI 1230		2 819 264,00
CNP M.L 1230		2 448 526,69
DAI GS DAIML 1230	3 352 381,30	
GAI GS AIR LI 1230	5 407 485,60	
KNI KUEHNE 1230	6 562 664,30	
MAA ML ANGLO 1230	6 137 539,90	
MBN ML DANONE 1230	366 030,72	
MCN ML CENTRI 1230	6 493 439,59	
MRE M REPS DO 1230	187 065,90	
MYA ML YARA 1230	4 006 546,77	
RE3 ML REPSOL 1230	6 909 369,68	
SD2 K S NOM 1230	3 234 686,63	

HORS BILAN DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013	31/12/2012
SPM SAIPEM 1230	1 389 897,00	
SWMA ML SWEDI 1230	6 258 782,58	
TSC TESCO 1230	5 905 617,62	

COMPTE DE RESULTAT DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013	31/12/2012
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 570,95	5 920,67
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 750 950,21	10 971 042,70
Produits sur obligations et valeurs assimilées	81 402,81	
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	328 634,32	50 256,89
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	15 162 558,29	11 027 220,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	340,00	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	85 884,86	67 071,78
Autres charges financières		
Total (2)	86 224,86	67 071,78
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	15 076 333,43	10 960 148,48
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	11 705 963,37	10 085 421,85
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 370 370,06	874 726,63
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 976 403,15	-1 357 851,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	-11,90	
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	1 393 955,01	-483 124,69

■ Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPCVM.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Le plan comptable des OPCVM a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables. Les données des exercices précédents n'ont pas fait l'objet de retraitement.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPCVM détenus :

Les parts ou actions d'OPCVM seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Instruments financiers

Libellé	Description
LIFF FTSE 100 0314	Future Footsie
EUR EUREX EUROS 0314	Future Euro Stoxx 50
EUR SOFFEX SMI 0314	Future Indice Suisse
MFM MEFF IBEX35 0114	Future Ibex
Dér CAC 40 EUR 0114	Future CAC
AS_ASTRAZENE 1230	Contract For Difference sur Action
BAS BASF AG 1230	Contract For Difference sur Action
BEG BELGACOM 1230	Contract For Difference sur Action
BNG GS DANONE 1230	Contract For Difference sur Action
CAP CAP GEMIN 1230	Contract For Difference sur Action
DAI GS DAIML 1230	Contract For Difference sur Action
GAI GS AIR LI 1230	Contract For Difference sur Action
KNI KUEHNE 1230	Contract For Difference sur Action
MAA ML ANGLO 1230	Contract For Difference sur Action
MBN ML DANONE 1230	Contract For Difference sur Action
MCN ML CENTRI 1230	Contract For Difference sur Action
MRE M REPS DO 1230	Contract For Difference sur Action
MYA ML YARA 1230	Contract For Difference sur Action
RE3 ML REPSOL 1230	Contract For Difference sur Action
SD2 K S NOM 1230	Contract For Difference sur Action
SPM SAIPEM 1230	Contract For Difference sur Action
SWMA ML SWEDI 1230	Contract For Difference sur Action
TSC TESCO 1230	Contract For Difference sur Action

Frais de gestion :

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPCVM.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué est

1,50% de l'actif net jour sur la part A EUR acc ;

1,50% de l'actif net jour sur la part A CHF acc Hdg ;

1,50% de l'actif net jour sur la part A USD acc Hdg ;

1,50% de l'actif net jour sur la part A EUR Y dis ;

1,00% de l'actif net jour sur la part F GBP Qdis Hdg ;

0,85% de l'actif net jour sur la part F GBP acc Hdg.

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante :

L'indicateur de référence est composé de 50% de l'indice DJ Euro Stoxx 50 NR calculé dividendes

nets réinvestis + 50% de l'indice EONIA capitalisé.

La performance du fonds commun de placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Si, sur l'exercice, la performance du fonds commun de placement (calculée coupon brut réinvesti) est positive et supérieure à son indicateur de référence composé de 50% de l'indice DJ Euro Stoxx 50 NR calculé dividendes nets réinvestis + 50% de l'indice EONIA capitalisé, la part variable des frais de gestion représentera 10% de la différence entre la performance du fonds commun de placement et cet indicateur de référence composé de 50% de l'indice DJ Euro Stoxx 50 NR calculé dividendes nets réinvestis + 50% de l'indice EONIA capitalisé.

Si, sur l'exercice, la performance du fonds commun de placement est inférieure à son indicateur de référence composé de 50% de l'indice DJ Euro Stoxx 50 NR calculé dividendes nets réinvestis + 50% de l'indice EONIA capitalisé, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de chaque exercice que si sur l'année écoulée, la performance du fonds commun de placement est positive et supérieure à son indicateur de référence composé de 50% de l'indice DJ Euro Stoxx 50 NR calculé dividendes nets réinvestis + 50% de l'indice EONIA capitalisé. Elle est prélevée annuellement sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre par la société de gestion.

Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Affectation des sommes distribuables :

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes distribuables	Parts AAC A EUR, A CHF, A USD, F GBP	Parts DIS A EUR, F GBP
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation	Distribution

EVOLUTION DE L'ACTIF NET DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013	31/12/2012
Actif net en début d'exercice	802 251 587,80	420 744 771,65
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	340 582 404,54	516 376 427,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-574 319 752,60	-169 973 702,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	139 040 954,20	51 196 472,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-35 404 166,41	-12 439 331,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	106 894 579,19	65 843 880,69
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-173 584 830,49	-137 636 500,42
Frais de transactions	-7 769 345,24	-5 563 713,86
Différences de change	-9 573 629,98	-3 910 766,62
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-11 407 386,39	71 470 708,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	77 682 102,49	89 089 488,88
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-89 089 488,88	-17 618 780,03
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-4 897 680,39	5 268 615,17
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 692 595,50	-1 794 915,11
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 794 915,11	7 063 530,28
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-0,80	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 370 370,06	874 726,63
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-11,90	
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	575 183 091,59	802 251 587,80

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 772 078,33	2,39
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	13 772 078,33	2,39
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
PASSIF		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
HORS-BILAN		
Opérations de couverture		
Actions	180 795 953,04	31,43
TOTAL Opérations de couverture	180 795 953,04	31,43
Autres opérations		
Actions	15 297 570,00	2,66
Autres	92 092 111,31	16,01
TOTAL Autres opérations	107 389 681,31	18,67

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%
Actif						
Dépôts						
Obligations et valeurs assimilées			13 772 078,33	2,39		
Titres de créances						
Opérations temporaires sur titres						
Comptes financiers	24 575 807,96	4,27				
Passif						
Opérations temporaires sur titres						
Comptes financiers	5 895 561,21	1,02				
Hors-bilan						
Opérations de couverture						
Autres opérations						

]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif				
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				
Passif				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	GBP		CHF		USD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	95 783 133,66	16,65	64 263 868,62	11,17			42 634 135,54	7,41
Obligations et valeurs assimilées					13 772 078,33	2,39		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 701 925,30	0,30	14 059 740,52	2,44	1 040 755,74	0,18		
Comptes financiers			8 036,98		307 570,99	0,05	946,87	
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	32 843 662,59	5,71	74 057 704,82	12,88	231,61		35 082 470,24	6,10
Comptes financiers	2 347 058,27	0,41	3 466 050,70	0,60	2 791,42		1 012,05	
Hors-bilan								
Opérations de couverture	33 407 001,20	5,81	33 030 501,84	5,74				
Autres opérations	26 947 412,80	4,69	6 562 664,30	1,14			10 265 329,35	1,78

CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	Nature de débit/crédit	31/12/2013
Créances	Achat à terme de devise	148 490 713,29
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	5 097 105,67
	Ventes à règlement différé	375 321,90
	Souscriptions à recevoir	1 041 794,55
	Dépôts de garantie en espèces	12 274 626,67
Total des créances		167 279 562,08
Dettes	Vente à terme de devise	- 5 086 453,25
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	- 149 145 884,67
	Achats à règlement différé	- 377 329,32
	Rachats à payer	- 1 216 160,09
	Frais de gestion	- 118 007,69
	Coupons et dividendes en espèces	- 164 035,00
	Autres dettes	- 305 301,51
Total des dettes		- 156 413 171,53

NOMBRE DE TITRE EMIS OU RACHETES DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	En parts	En montant
Part A EUR acc		
Parts souscrites durant l'exercice	1 106 974,041	338 058 094,42
Parts rachetées durant l'exercice	-1 883 136,386	-570 635 621,01
Solde net des souscriptions/rachats	-776 162,345	-232 577 526,59
Part A CHF acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	2 641,283	217 868,63
Parts rachetées durant l'exercice	-38 424,791	-3 127 445,90
Solde net des souscriptions/rachats	-35 783,508	-2 909 577,27
Part A USD acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	13 169,727	1 036 136,99
Parts rachetées durant l'exercice	-2 995,694	-231 132,21
Solde net des souscriptions/rachats	10 174,033	805 004,78
Part F GBP acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	0,491	57,98
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,491	57,98
Part A EUR Ydis		
Parts souscrites durant l'exercice	12 374,913	1 270 246,52
Parts rachetées durant l'exercice	-3 227,051	-325 553,48
Solde net des souscriptions/rachats	9 147,862	944 693,04
Part F GBP Qdis Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	En montant
Part A EUR acc Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part A CHF acc Hdg Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part A USD acc Hdg Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part F GBP acc Hdg Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part A EUR Ydis Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part F GBP Qdis Hdg Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	

FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013
Part A EUR acc Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 11 629 731,60 1,50
Part A CHF acc Hdg Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 48 704,05 1,50
Part A USD acc Hdg Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 13 003,46 1,50
Part F GBP acc Hdg Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 10,76 0,85
Part A EUR Ydis Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 14 501,98 1,50

FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013
Part F GBP Qdis Hdg	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

Garanties reçues par l'OPCVM

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

**VALEURS BOURSIERES DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE
DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**

	31/12/2013
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

**VALEURS BOURSIERES DES TITRES CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE
DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**

	31/12/2013
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	Code Isin	Libellés	31/12/2013
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

ACOMPTES SUR RÉSULTAT VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Acomptes	31/07/2013	F GBP Qdis Hdg	11,70	1,17		
Acomptes	31/10/2013	F GBP Qdis Hdg	0,20	0,02		0,01

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013	31/12/2012
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,02	
Résultat	1 393 955,01	-483 124,69
Total	1 393 955,03	-483 124,69

	31/12/2013	31/12/2012
Part A EUR acc		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 393 630,94	-473 599,26
Total	1 393 630,94	-473 599,26

	31/12/2013	31/12/2012
Part A CHF acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	838,83	-7 394,96
Total	838,83	-7 394,96

	31/12/2013	31/12/2012
Part A USD acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	95,62	-1 542,15
Total	95,62	-1 542,15

	31/12/2013	31/12/2012
Part F GBP acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	11,34	1,49
Total	11,34	1,49

**TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE
AU RÉSULTAT DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**

	31/12/2013	31/12/2012
Part A EUR Ydis		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-619,55	-590,63
Total	-619,55	-590,63
	31/12/2013	31/12/2012
Part F GBP Qdis Hdg		
Affectation		
Distribution		0,80
Report à nouveau de l'exercice		0,02
Capitalisation	-2,15	
Total	-2,15	0,82
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	10,000	10,000
Distribution unitaire		0,08
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat		

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE

	31/12/2013	31/12/2012
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	24 069 396,49	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	24 069 396,49	

	31/12/2013	31/12/2012
Part A EUR acc		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	24 007 591,83	
Total	24 007 591,83	

	31/12/2013	31/12/2012
Part A CHF acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	37 577,05	
Total	37 577,05	

	31/12/2013	31/12/2012
Part A USD acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-22 891,77	
Total	-22 891,77	

	31/12/2013	31/12/2012
Part F GBP acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	101,78	
Total	101,78	

**TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE
AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**

	31/12/2013	31/12/2012
Part A EUR Ydis		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	46 921,96	
Total	46 921,96	

	31/12/2013	31/12/2012
Part F GBP Qdis Hdg		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	95,64	
Total	95,64	

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS
DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**

	31/12/2009	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Actif net Global en EUR	300 216 007,60	379 493 741,90	420 744 771,65	802 251 587,80	575 183 091,59
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A EUR acc					
Actif net en EUR	300 216 007,60	379 493 741,90	420 744 771,65	798 433 196,91	572 673 714,41
Nombre de titres	1 154 299,234	1 354 800,615	1 520 176,498	2 660 410,818	1 884 248,473
Valeur liquidative unitaire en EUR	260,08	280,11	276,77	300,11	303,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					12,74
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,79	-1,86	2,26	-0,17	0,73
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A CHF acc Hdg					
Actif net en CHF				4 013 903,85	420 866,54
Nombre de titres				39 920,034	4 136,526
Valeur liquidative unitaire en CHF				100,54	101,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					9,08
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-0,18	0,20
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A USD acc Hdg					
Actif net en USD				397 072,56	1 437 619,08
Nombre de titres				3 948,066	14 122,099
Valeur liquidative unitaire en USD				100,57	101,79
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-1,62
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-0,39	

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS
DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE**

	31/12/2009	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Actif net Global en EUR	300 216 007,60	379 493 741,90	420 744 771,65	802 251 587,80	575 183 091,59
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE F GBP acc Hdg					
Actif net en GBP				1 013,28	1 087,06
Nombre de titres				10,000	10,491
Valeur liquidative unitaire en GBP				101,32	103,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					9,70
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				0,14	1,08
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A EUR Ydis					
Actif net en EUR				188 644,51	1 120 115,79
Nombre de titres				1 874,385	11 022,247
Valeur liquidative unitaire en EUR				100,64	101,62
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					4,25
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-0,31	-0,05
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE F GBP Qdis Hdg					
Actif net en GBP				1 011,74	1 021,44
Nombre de titres				10,000	10,000
Valeur liquidative unitaire en GBP				101,17	102,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					9,56
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					-0,21
Distribution unitaire en EUR sur résultat				0,08	1,19
Crédit d'impôt unitaire en EUR					

INVENTAIRE DE CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE AU 31 DÉCEMBRE 2013

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ HOLDING	EUR	111 857	14 580 559,95	2,53
DEUTSCHE BANK AG NAMEN	EUR	447 120	15 503 886,00	2,70
VOLKSWAGEN AG PRIVILIGIEE NON VTG PRF	EUR	72 670	14 835 580,50	2,58
TOTAL ALLEMAGNE			44 920 026,45	7,81
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	152 495	11 781 763,70	2,05
SOLVAY	EUR	103 071	11 853 165,00	2,06
TOTAL BELGIQUE			23 634 928,70	4,11
CANADA				
AFRICA OIL	SEK	836 288	5 268 141,92	0,92
ORYX PETROLEUM CORP LTD	CAD	641 767	6 141 290,03	1,06
TOTAL CANADA			11 409 431,95	1,98
DANEMARK				
NOVO-NORDISK B	DKK	78 372	10 442 106,34	1,82
TOTAL DANEMARK			10 442 106,34	1,82
FRANCE				
ACCOR	EUR	231 830	7 951 769,00	1,38
ATOS	EUR	157 964	10 392 451,56	1,81
BNP PARIBAS	EUR	295 541	16 742 397,65	2,92
BUREAU VERITAS	EUR	558 146	11 857 811,77	2,06
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	76 938	5 945 768,64	1,03
ILIAD	EUR	29 074	4 329 118,60	0,75
IMERYS EX IMETAL	EUR	187 721	11 865 844,41	2,06
KERING	EUR	61 535	9 454 852,75	1,64
NUMERICABLE GROUP- W/I	EUR	385 316	10 172 342,40	1,77
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	132 259	8 796 546,09	1,53
REMY COINTREAU	EUR	146 489	8 934 364,11	1,55
SANOFI	EUR	96 709	7 458 198,08	1,30
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	235 029	14 900 838,60	2,59
TECHNIP	EUR	128 925	9 006 700,50	1,57
TOTAL	EUR	131 750	5 866 827,50	1,02
VIVENDI	EUR	464 014	8 888 188,17	1,55
ZODIAC AEROSPACE	EUR	106 707	13 738 526,25	2,39
TOTAL FRANCE			166 302 546,08	28,92

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
BANCO POPOLARE AZ	EUR	8 782 735	12 243 132,59	2,13
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	9 727 853	7 013 782,01	1,22
UNICREDITO RAGGRUPAMENTO	EUR	2 044 394	10 998 839,72	1,91
TOTAL ITALIE			30 255 754,32	5,26
JERSEY				
SHIRE	GBP	301 862	10 347 481,06	1,80
TOTAL JERSEY			10 347 481,06	1,80
NORVEGE				
TELENOR	NOK	516 098	8 926 927,01	1,55
TOTAL NORVEGE			8 926 927,01	1,55
PAYS-BAS				
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	1 430 876	11 854 807,66	2,06
EUROPEAN AERONAUTIC DEFENSE AND SPACE	EUR	261 103	14 572 158,43	2,53
GEMALTO	EUR	139 028	11 123 630,28	1,93
ING GROEP	EUR	1 750 087	17 675 878,70	3,08
TOTAL PAYS-BAS			55 226 475,07	9,60
PORTUGAL				
JERONIMO MARTINS	EUR	606 828	8 626 060,02	1,50
TOTAL PORTUGAL			8 626 060,02	1,50
ROYAUME UNI				
AFREN	GBP	7 218 544	14 680 019,77	2,55
PRUDENTIAL PLC	GBP	725 232	11 680 419,23	2,03
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	237 838	13 701 412,67	2,38
RIO TINTO PLC	GBP	444 197	18 203 000,87	3,16
SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY PLC	GBP	823 773	13 564 531,37	2,36
TULLOW OIL	GBP	743 001	7 635 406,91	1,33
WOLSELEY	GBP	145 044	5 970 861,78	1,04
TOTAL ROYAUME UNI			85 435 652,60	14,85
SUEDE				
LUNDIN PETROLEUM	SEK	836 704	11 855 670,24	2,06
TOTAL SUEDE			11 855 670,24	2,06
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	297 430	15 848 371,28	2,76
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	275 594	16 011 662,83	2,78
SYNGENTA AG	CHF	61 346	17 780 578,70	3,09
THE SWATCH GROUP AG-B	CHF	30 400	14 623 255,81	2,54
TOTAL SUISSE			64 263 868,62	11,17
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			531 646 928,46	92,43
TOTAL Actions et valeurs assimilées			531 646 928,46	92,43

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
LUXEMBOURG				
GLENCORE 5% 31/12/2014 CV	USD	16 900 000	13 772 078,33	2,39
TOTAL LUXEMBOURG			13 772 078,33	2,39
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			13 772 078,33	2,39
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			13 772 078,33	2,39
Indemnités sur titres prêtés			11 344,45	
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
Dér CAC 40 EUR 0114	EUR	-2 578	-4 852 894,38	-0,84
EUR EUREX EUROS 0314	EUR	-114	-106 020,00	-0,02
EUR SOFFEX SMI 0314	CHF	-499	-1 184 895,96	-0,21
LIFF FTSE 100 0314	GBP	-415	-1 269 441,11	-0,22
MFM MEFF IBEX35 0114	EUR	155	514 552,88	0,09
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-6 898 698,57	-1,20
TOTAL Engagements à terme fermes			-6 898 698,57	-1,20
Autres instruments financiers à terme				
CFD				
AS_ ASTRAZENE 1230	GBP	-195 770	-143 533,29	-0,02
BAS BASF AG 1230	EUR	-105 999	117 658,89	0,02
BEG BELGACOM 1230	EUR	-328 070	119 745,55	0,02
BNG GS DANONE 1230	EUR	-172 150	199 694,00	0,03
CAP CAP GEMIN 1230	EUR	-65 009	-73 460,17	-0,01
DAI GS DAIML 1230	EUR	-53 297	-101 264,30	-0,02
GAI GS AIR LI 1230	EUR	-52 602	-10 520,40	
KNI KUEHNE 1230	CHF	-68 681	16 812,97	
MAA ML ANGLO 1230	GBP	-386 851	-22 266,78	
MBN ML DANONE 1230	EUR	-6 996	8 115,36	
MCN ML CENTRI 1230	GBP	-1 553 794	-175 548,85	-0,03
MRE M REPS DO 1230	EUR	-377 149	-187 065,90	-0,03
MYA ML YARA 1230	NOK	-128 330	96 709,75	0,02
RE3 ML REPSOL 1230	EUR	-377 149	380 920,49	0,07
SD2 K S NOM 1230	EUR	-144 567	-258 052,10	-0,04
SPM SAIPEM 1230	EUR	-89 325	85 752,00	0,01
SWMA ML SWEDI 1230	SEK	-267 974	-87 810,69	-0,02
TSC TESCO 1230	GBP	-1 469 560	240 216,54	0,04
TOTAL CFD			206 103,07	0,04
TOTAL Autres instruments financiers à terme			206 103,07	0,04
TOTAL Instruments financiers à terme			-6 692 595,50	-1,16

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en £ sterling	GBP	1 056 175,05	1 269 441,16	0,22
Appels de marges C.A.Indo en CHF	CHF	1 452 090	1 184 895,96	0,21
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	4 444 361,43	4 444 361,43	0,77
TOTAL Appel de marge			6 898 698,55	1,20
Créances			167 279 562,08	29,08
Dettes			-156 413 171,53	-27,19
Comptes financiers			18 680 246,75	3,25
Actif net			575 183 091,59	100,00

CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A EUR Ydis	EUR	11 022,247	101,62
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A EUR acc	EUR	1 884 248,473	303,92
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A CHF acc Hdg	CHF	4 136,526	101,74
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE A USD acc Hdg	USD	14 122,099	101,79
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE F GBP acc Hdg	GBP	10,491	103,61
CARMIGNAC EURO-PATRIMOINE F GBP Qdis Hdg	GBP	10,000	102,14